

la démocratisation. Ces travaux serviront à baliser le dialogue futur avec le gouvernement au sujet des solutions de rechange.

10. Démocratisation de la politique

But de la politique : Créer des occasions nouvelles de participation et d'engagement des citoyens dans l'élaboration des politiques nationales et multilatérales, en tenant compte des rôles et des responsabilités tant des élus que des sociétés civiles et en favorisant des institutions qui soient plus équitables, transparentes et responsables.

Capacité et activités actuelles

Toutes les activités de promotion de certaines lignes de conduite de la part des ONG, des institutions et des Églises canadiennes traduisent la revendication implicite d'un rôle élargi pour la société civile dans le processus d'élaboration des politiques. Plusieurs propositions précises ont été signalées dans les sections antérieures, par exemple au sujet de la tenue de consultations formelles sur les droits de la personne avant les réunions de la Francophonie et du Commonwealth et de la création d'un mécanisme mixte gouvernement-ONG servant à surveiller la suite donnée par le Canada aux engagements pris au Sommet mondial de l'alimentation. Une foule de mécanismes permettant à des organisations de la société civile de participer au processus d'élaboration des mesures d'intérêt public sont actuellement à l'essai.

Toutefois, un des principaux obstacles à la réalisation de progrès sur ce plan est la capacité restreinte de la communauté d'effectuer des recherches stratégiques efficaces et de consacrer le temps et les ressources voulus à un dialogue sur les politiques, pour ne rien dire de la promotion de certaines lignes de conduite, s'il y a lieu. Comme nous l'avons signalé dans l'introduction, on a constaté récemment un affaiblissement des moyens dont disposent les différentes organisations pour accomplir ces travaux. Ce problème de capacité ne fait que souligner l'importance et la valeur des coalitions, dont un certain nombre s'emploient actuellement à accroître leur rôle en matière de politiques.

Signalons par exemple le Partenariat Afrique Canada (PAC), qui est une coalition de 25 organisations africaines et 60 organisations canadiennes. Un de ses objectifs est d'accroître la capacité d'effectuer des travaux en matière de politiques de ses organisations membres. Le PAC envisage lui aussi de tracer une carte des capacités